

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°148

Renouvellement de la couche de roulement
Communes d'ARZAL et MARZAN

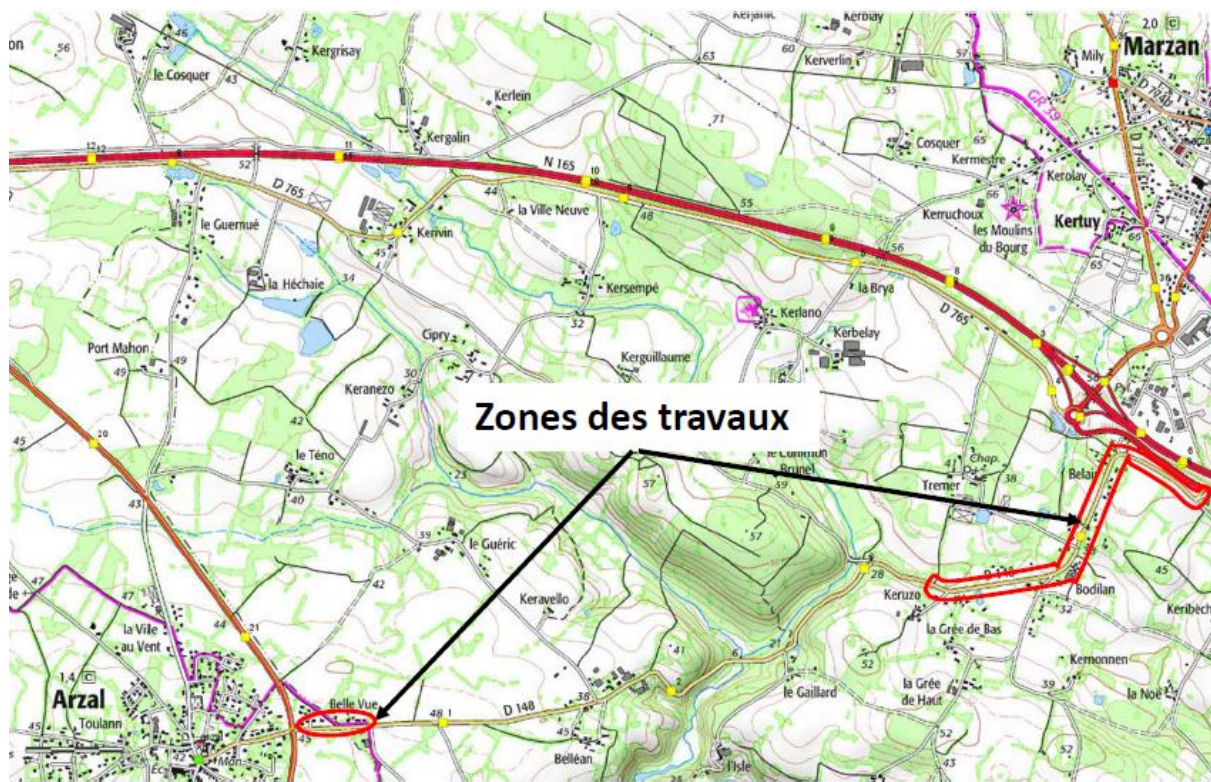
Août / Septembre 2024

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2024, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la RD 148 de sections situées d'une part, à hauteur du village de Bellevue sur le territoire de la commune d'Arzal, et d'autre part, en travers des villages de Belair et Bodilan sur le territoire de la commune de Marzan.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Sud Est – SERD de Muzillac)

Montant de l'opération : 169 388€ TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS France.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux portent sur le renouvellement de la couche de roulement de la chaussée à l'aide d'enrobé bitumineux sur les sections les plus dégradées et urbanisées.

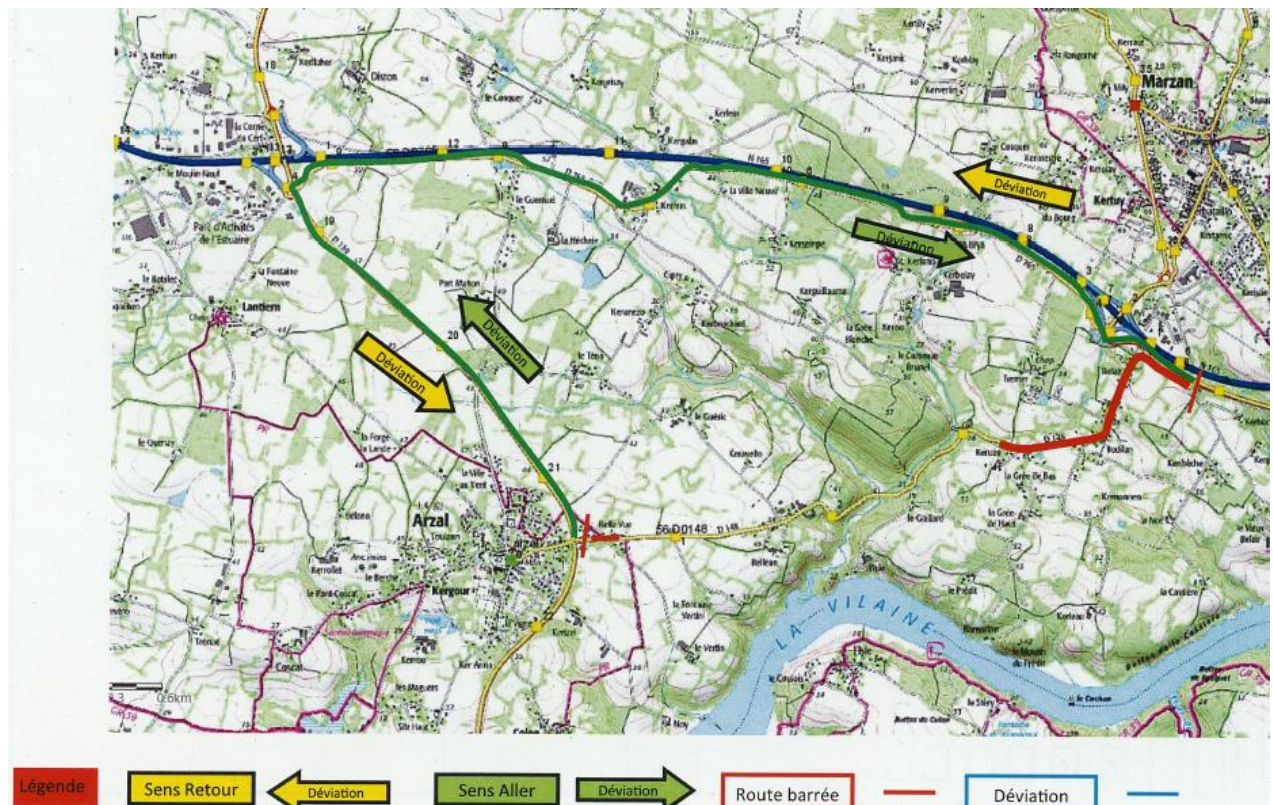
Organisation des travaux

Les travaux sont programmés du 27 août au 4 septembre de 8h00 à 18h00 :

- Semaine 35 : Travaux préparatoires et de mise en œuvre des enrobés ;
- Semaine 36 : Finition des travaux d'enrobés et réalisation du calage accotements en grave naturelle 0/20

Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'un itinéraire de déviation à compter du 9 septembre prochain pour une durée prévisionnelle d'un mois suivant le principe ci-dessous :



Itinéraires des déviations :

L'accès des riverains ainsi que la réouverture à la circulation seront rétablis en dehors de la plage horaire des travaux, ainsi que les week-ends et jours fériés.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : sarah.leborgne@morbihan.fr

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.